



LE TOUR DES EOLIENNES DE FECAMP

AVIS DE COURSE

le 25 août 2026

Fécamp-Fécamp autour du parc éolien

CENTRE NAUTIQUE PAUL VATINE

EPREUVE DE GRADE 5A

1. LES REGLES DE COURSE SONT REGIES PAR :

- 1.1 Les règles course à la Voile (RCV) 2025-2028,
- 1.2 Les règlements de la FFV OSIRIS et IRC
- 1.3 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,

2. PUBLICITE

Les bateaux doivent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte aux équipages inscrits sur la Double de Normandie et aux équipages composés d'au moins de 2 personnes.

3.1.1 Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception [A ou B ou C ou D] norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 4^e ou 3^e catégorie de navigation ou équivalent.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation à plus de six milles d'un abri selon la division 240.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

3.1.2 Tous les bateaux disposant d'un certificat OSIRIS à jour des classes B-C-D-R-L avec un groupe d'au moins 15 net, ou d'un certificat IRC avec un rating d'au moins 0750. L'organisateur se réserve le droit d'accepter un bateau d'un rating inférieur.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire au choix :

- en ligne sur www.cnpaulvatine.fr
- retirer le formulaire d'inscription disponible sur ce site. Ce formulaire complété et accompagné des frais d'inscription par chèque est à renvoyer au Centre Nautique Paul Vatine, terre-plein digue nord - 76600 Le Havre (contact@cnpaulvatine.fr)
- physiquement au club

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent être titulaires d'une licence FFVoile. Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale.

3.4 Le CNPV se réserve le droit de clôturer les inscriptions à tout moment.

4.0 DROITS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont fixées à 40 € jusqu'au 20 août, 50 € au-delà.

Les inscrits sur la Double de Normandie en sont exonérés.

5.0 PROGRAMME

5.1 Confirmation des inscriptions et pot d'accueil :

le 24/08/2026 à 18h30 à la Société des Régates de Fécamp .

Proclamation des résultats et remise des prix :

le 25 à 18h à la Société des Régates de Fécamp .

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront publiées sur le site www.cnpaulvatine.fr

7. LE PARCOURS

Le parcours sera de type côtier : faire le tour du parc éolien, le Comité de Course se réservant le droit de faire tourner dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse.

8. CLASSEMENT

8.1 1 courses pour valider la compétition.

8.2 Le calcul du temps compensé en HN sera fait selon le système temps sur temps sans CVL.

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel – corporel - sanitaire).

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

contact@cnpaulvatine.fr

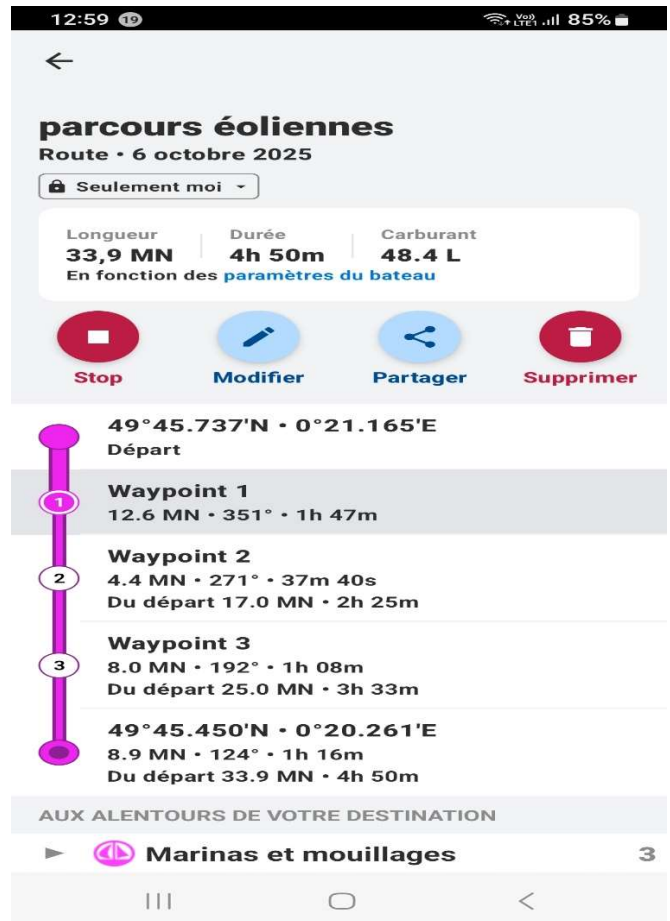
www.cnpaulvatine.fr

02 35 42 15 58



LA DOUBLE DE NORMANDIE 2026

PARCOURS « LE TOUR DES EOLIENNES DE FECAMP »



LIMITES DU PARC EOLIEN : ZONE INTERDITE

